



Nom du demandeur / Association : _____

Objet de l'affichage : _____

Taille de l'affichage (longueur - hauteur, max. 5m par 0,8m) : _____

Affichage souhaité du : _____ au _____

Personne responsable à contacter en cas de besoin :

Nom : _____ Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____ Adresse mail : _____

RÈGLEMENT :

La banderole ou l'affiche sera impérativement placée sur le numéro d'emplacement attribué et ne devra pas sortir du cadre du support. L'organisateur s'engage à fixer son annonce de façon efficace, afin d'éviter tout décrochage pouvant générer une situation dangereuse. L'organisateur s'engage à retirer son affichage le jour qui suit la manifestation annoncée. La durée d'affichage est limitée à 31 jours. Si la banderole ne couvre pas la totalité du support, elle sera placée sur un côté afin de permettre la pose d'une seconde annonce sur le même support. Tout non-respect de ce règlement, engendrera l'enlèvement de l'annonce par les services de la commune.

Cette demande est à déposer en mairie ou à envoyer par courriel à mairie@clouange.fr

Fait à : _____ le : _____

Signature :

AVIS DU MAIRE

Favorable

Défavorable

Sur l'espace disponible n° :

1

2

3

Le Maire,

Signature :

Observations :

La Ville de Clouange traite les données recueillies pour votre demande d'affichage mais aussi afin de vous contacter en cas de nécessité. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de la demande. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant. Ces données ne sont pas conservées au-delà de la période nécessaire.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez vous à la page internet suivante : clouange.fr/rgpd.php